

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Déclaration liminaire pour la CAPD du jeudi 27 mars 2025

Cette commission se tient aujourd'hui dans un contexte de crise dans l'Éducation Nationale, une crise qui n'est pas nouvelle, qui devient permanente mais n'a de cesse de s'aggraver chaque jour davantage. Et si notre ministère se refuse à en prendre la mesure et à y répondre, c'est à nous, représentantes et représentants du personnel, de la dénoncer et d'accompagner nos collègues dans la lutte et la résistance.

Le bien-être des élèves est érigé en grande cause nationale, un pHARe éblouissant qui nous guiderait vers des contrées éducatives plus douces, respectueuses et égalitaires. Ça, ça fait rêver, c'est beau et tout le monde le souhaite. Même si comme d'habitude, les mesures ne sont pas à la hauteur des enjeux...

Alors à quand un programme - au nom saugrenu dont l'Education Nationale a le secret - qui prendrait en compte, avec sérieux et compétences, le bien-être et la santé de ses personnels ? Le ministère a déjà trouvé une idée géniale : baisser la rémunération pendant les congés maladie. Comme ça, en plus d'être malade, les personnels perdront 10 % de leur traitement ! Grandiose ! Comme ça, les plus fragilisé.es socialement iront travailler malades, et il y aura moins d'arrêt. Fabuleux ! Cassons le thermomètre, pressurons les agent.es et on aura réglé le problème ! Quel cynisme.

Alors, bien sûr et comme souvent, on ne va pas compter sur notre ministère ou notre hiérarchie. On va compter sur notre solidarité interne, sur l'écoute entre pairs, on va accompagner nos collègues qui doivent s'arrêter, nos collègues qui viennent travailler la boule au ventre, nos collègues qui ont besoin d'un temps partiel qu'on leur refuse, celles et ceux qui luttent, celles et ceux qui aiment tellement leur métier qu'ils et elles préfèrent le quitter.

Et nous aurions bien du mal à les retenir ou à les rassurer en leur affirmant que leurs inquiétudes, leurs questionnements ou leur souffrance au travail pourront être réellement entendus dans les instances.

Si elle a le mérite d'exister encore, la CAPD ne répond plus aux attentes et ne permet plus une vision d'ensemble des opérations de gestion collective essentielles pour les

personnels, comme le mouvement. Sur ce point comme sur d'autres, les collègues sont en demande de transparence, ce qui leur est refusé par le choix d'une opacité assumée et de décisions imposées. C'est ainsi que cette année, on apprend que le calcul des barèmes a changé, sans concertation, sans tenir compte de l'avis négatifs des syndicats. Après l'avancement de carrière au mérite voici venu le temps de la mobilité au mérite. Quelle injustice, quel mépris, quelle vision néo-libérale et managériale de notre profession !

Le manque de transparence et l'incompréhension se retrouvent aussi dans la question des départs en Congé de Formation Professionnelle. Ils sont si peu nombreux que des personnels renoncent à en faire seulement la demande.

Ce droit statutaire est entravé par des crédits toujours insuffisants et figés depuis des années ainsi que par des critères de sélection contestables.

Ici, en CAPD, nous n'étudions que les demandes ayant essuyé trois refus ou plus et n'avons pas accès aux demandes ayant été acceptées. Ce qui permettrait davantage de transparence et un meilleur accompagnement des collègues dans leur demande.

Ici, dans cette instance, nous répétons inlassablement les mêmes demandes, d'année en année : que le nombre de départs en formation soit drastiquement augmenté et que les droits des personnels soient respectés.

SUD Education restera toujours opposés aux critères de choix qui transforment ce droit individuel en droit de l'institution à réserver les départs en formation aux projets qui lui apparaissent rentables.

L'école n'est pas une entreprise et l'éducation n'est pas une marchandise.